



L'ACCENT MIS SUR LA FAMILLE DANS L'ORGANISATION DES SERVICES DE MATERNITÉ ET DE SOINS AUX NOUVEAU-NÉS

Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale (SMNPF) commencent par des attitudes et des pratiques qui valorisent et respectent les femmes et les personnes trans ou non-binaires, ainsi que leur famille, et se concentrent sur les nombreux environnements qui influent sur la famille, y compris les milieux sociaux, psychologiques, spirituels et physiques.

L'atteinte des objectifs des SMNPF se fonde sur une organisation des services qui tient compte d'un certain nombre de facteurs :

- Tous les intervenants au moment de planifier et d'offrir des soins, y compris les parents/famille, les groupes et organismes communautaires, les soins à domicile et en milieu communautaire, les fournisseurs de soins de santé (FSS), les gouvernements, ainsi que les administrateurs et les gestionnaires des soins de santé;
- La prestation de soins accessibles, compte tenu des conditions géographiques, démographiques et culturelles de la famille;
- Des efforts visant à maintenir ensemble les familles dans toute la mesure du possible; et si la séparation devient nécessaire, favoriser la communication entre les membres de la famille;
- La collaboration et la communication entre tous les participants, parents et aidants en ce qui concerne la consultation, le transport et le renvoi;
- La conception des installations et des équipements nécessaires en tenant compte des besoins des femmes et de leur famille;
- L'éducation des femmes, des familles et des FSS;
- La coordination des services et du soutien à l'échelle de la collectivité afin d'assurer la continuité des soins;
- Des cadres communs pour la qualité des soins, ainsi qu'une évaluation continue des résultats;
- L'utilisation efficace et éthique du personnel, des installations et des ressources.

Autres points à considérer :

- La superficie du Canada et la faible densité de sa population;
- Les besoins divers des communautés autochtones;
- Le roulement au sein des FSS — l'attrition des médecins de famille dispensant des soins de maternité et la contribution croissante des sages-femmes.

Pour les références, voir le **chapitre 8 : « organization des services »**, dans : Agence de la santé publique du Canada : *Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale : lignes directrices nationales*. Ottawa (Ontario) : ASPC; 2022.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du document intitulé *Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale : lignes directrices nationales*, ou pour télécharger ce document, lancez une recherche « soins à la mère et au nouveau-né » sur le site **CANADA.CA**.

